

Projet de réseau 2020 -2024

Table des matières

1. Introduction.....	1
2. Identité du réseau	2
Composition du réseau :.....	2
Les quartiers des Chaillots et Arènes-Champs Plaisants	3
3. Diagnostique du réseau.....	4
4. Axes prioritaires de travail.....	5
5. Conclusion	6

1.Introduction

Le Réseau d'Éducation Prioritaire des Champs Plaisants est implanté depuis de nombreuses années sur le territoire sénonais. De nombreux partenaires en font partie et le challenge de ce nouveau projet est de créer une dynamique forte en impliquant l'ensemble des acteurs.

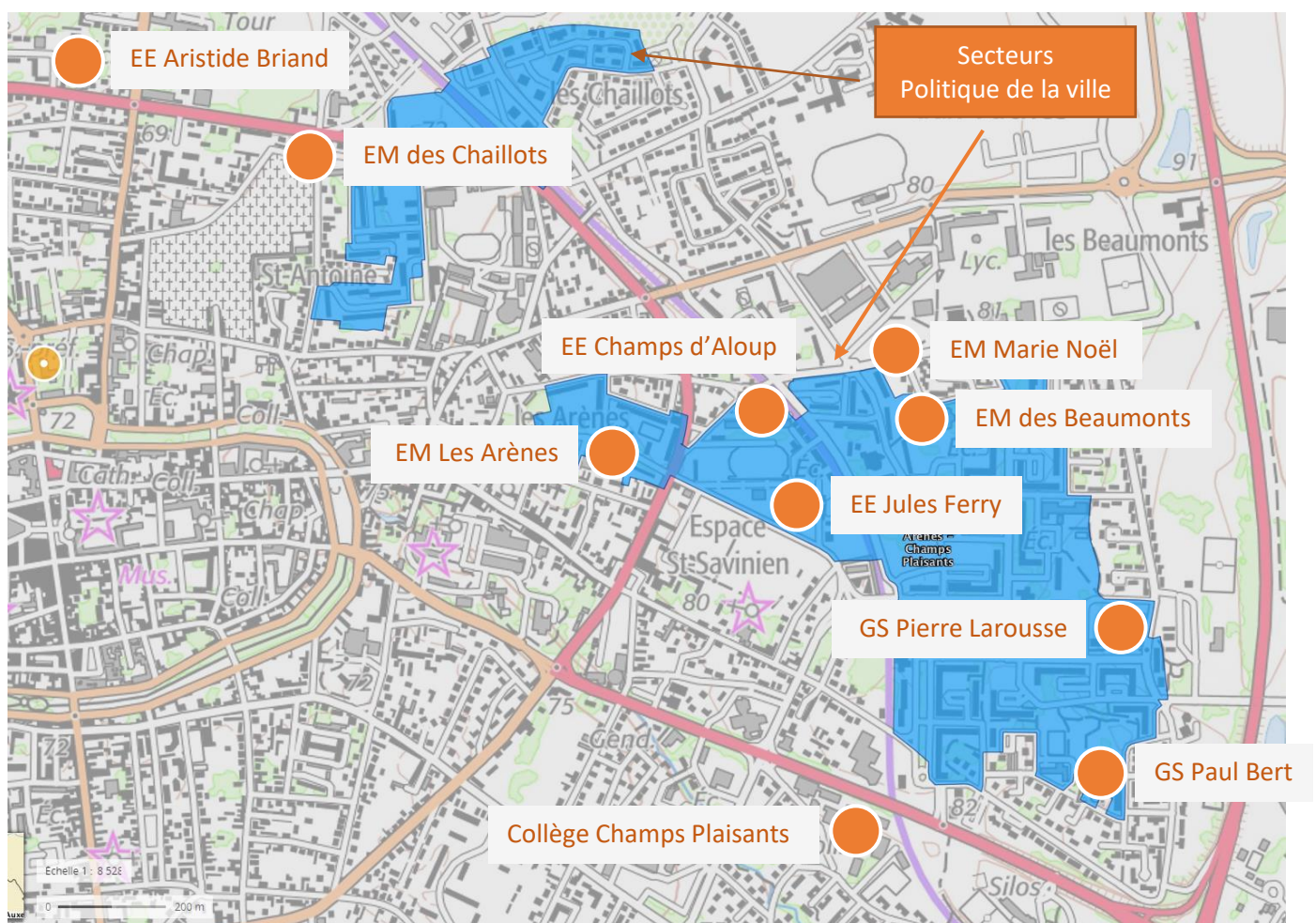
Un grand nombre d'actions existent et peuvent bénéficier à la réussite de nos élèves. Ce nouveau projet devra permettre une bonne coordination entre tous les acteurs, une visibilité claire des actions proposées et enfin la mise en valeur de nos élèves, du Réseau et des acteurs qui le composent.

Le comité de pilotage élargi sera force de proposition et accompagnera ce projet.

2. Identité du réseau

Composition du réseau :

- ⊕ IEN Premier degré : Mme Sara Tessier - ien.sens1@ac-dijon.fr
- ⊕ Principal du collège : M. Marc Dumez - ce.0890790a@ac-dijon.fr
- ⊕ Coordonnateurs du réseau :
 - Mme Céline Quoy (premier degré) : celine.quoy@ac-dijon.fr
 - M. Christophe Auclair (second degré) : christophe.auclair@ac-dijon.fr
- ⊕ Établissements :
 - 1 collège : Collège des Champs Plaisants ;
 - 5 écoles élémentaires : Pierre Larousse, Paul Bert, Jules Ferry, Aristide Briand, Champs D'Aloup ;
 - 6 écoles maternelles : Pierre Larousse, Les Arènes, Les Beaumonts, Paul Bert, Marie Noël, Les Chaillots ;
 - 1 UPE2A, 1 ULIS, 1 SEGPA, 1 Classe Relais au collège des Champs Plaisants.



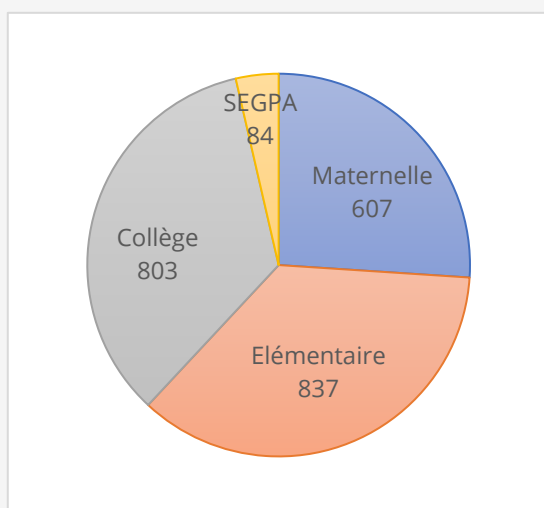
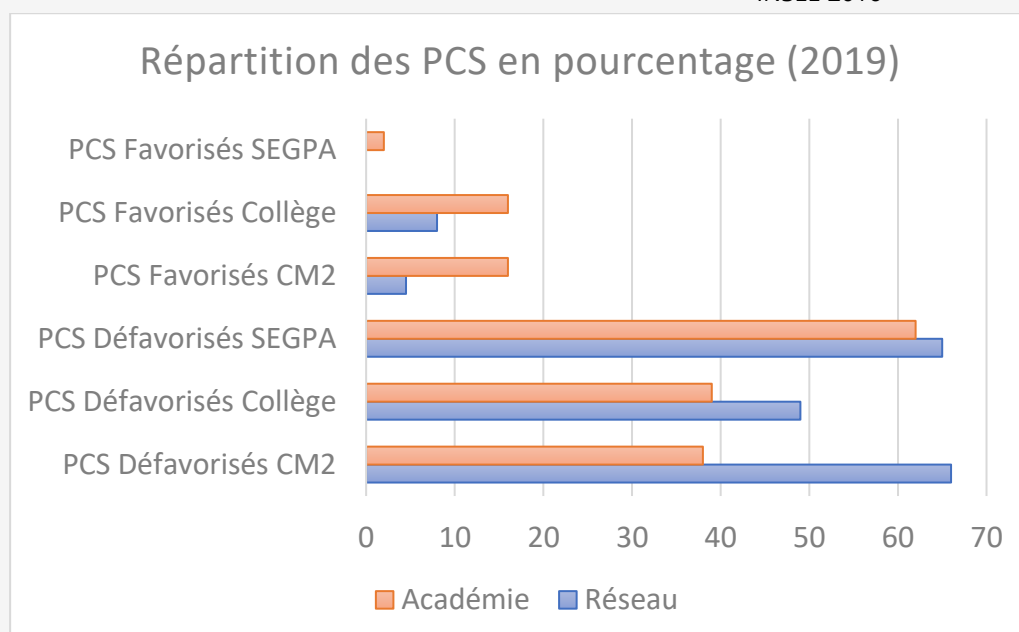
Les quartiers des Chaillots et Arènes-Champs Plaisants

Le Réseau d'Éducation Prioritaire de Sens est situé dans deux quartiers périphériques de la commune de Sens, socialement défavorisés. Près de 7 500 habitants (INSEE 2016) sont domiciliés en quartier prioritaire.

- Les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QP PV) concentrent environ 30% de la population de Sens.
- Plus de 40% des allocataires CAF des quartiers prioritaires ont un revenu constitué à plus de 50% de prestations sociales (contre 31% sur la CCS) et entre 20 à 30 % vivent entièrement de ces prestations (environ 18% sur la CCS).
- Les QP PV de Sens font ainsi partie des quartiers bourguignons ayant la plus grande part d'habitants vivant majoritairement de prestations sociales.

Quartier	Population	Revenu annuel médian (€)
Arènes – Champs Plaisants	6 169	8 400
Chaillots	1 292	10 300

INSEE 2016



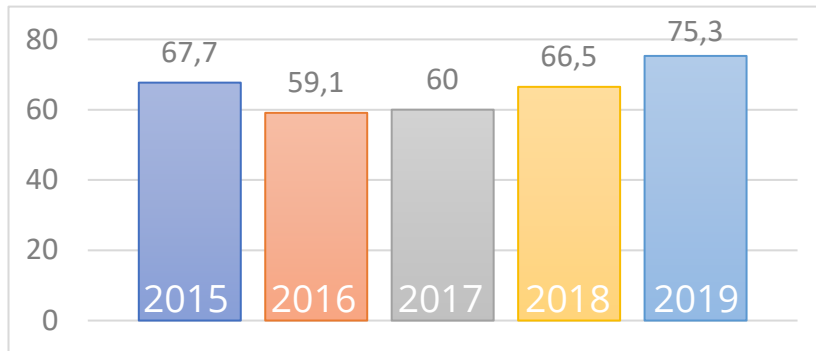
Répartition des élèves (2019)

Le REP de SENS accueille 2 331 élèves, répartis dans les 12 établissements du réseau.

L'effectif global est stable depuis 2015 (+1,2% en 5 ans)

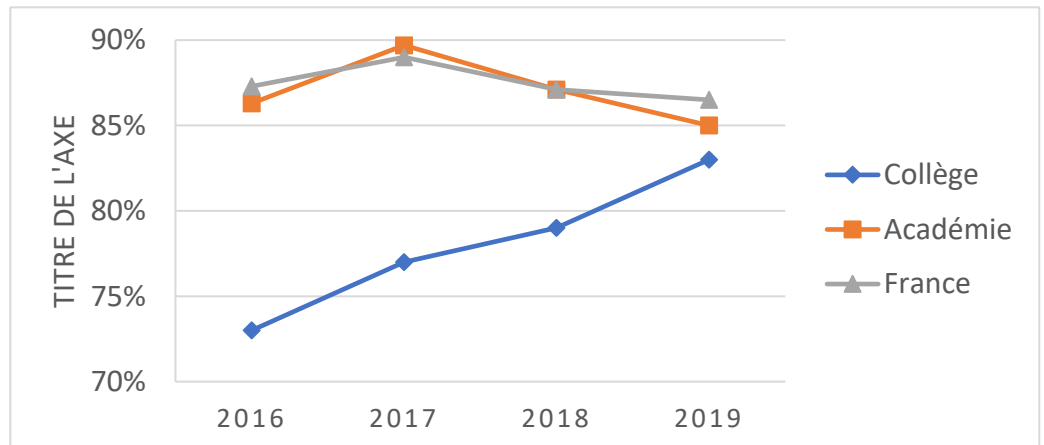
142 enseignants encadrent ces élèves.

3. Diagnostique du réseau



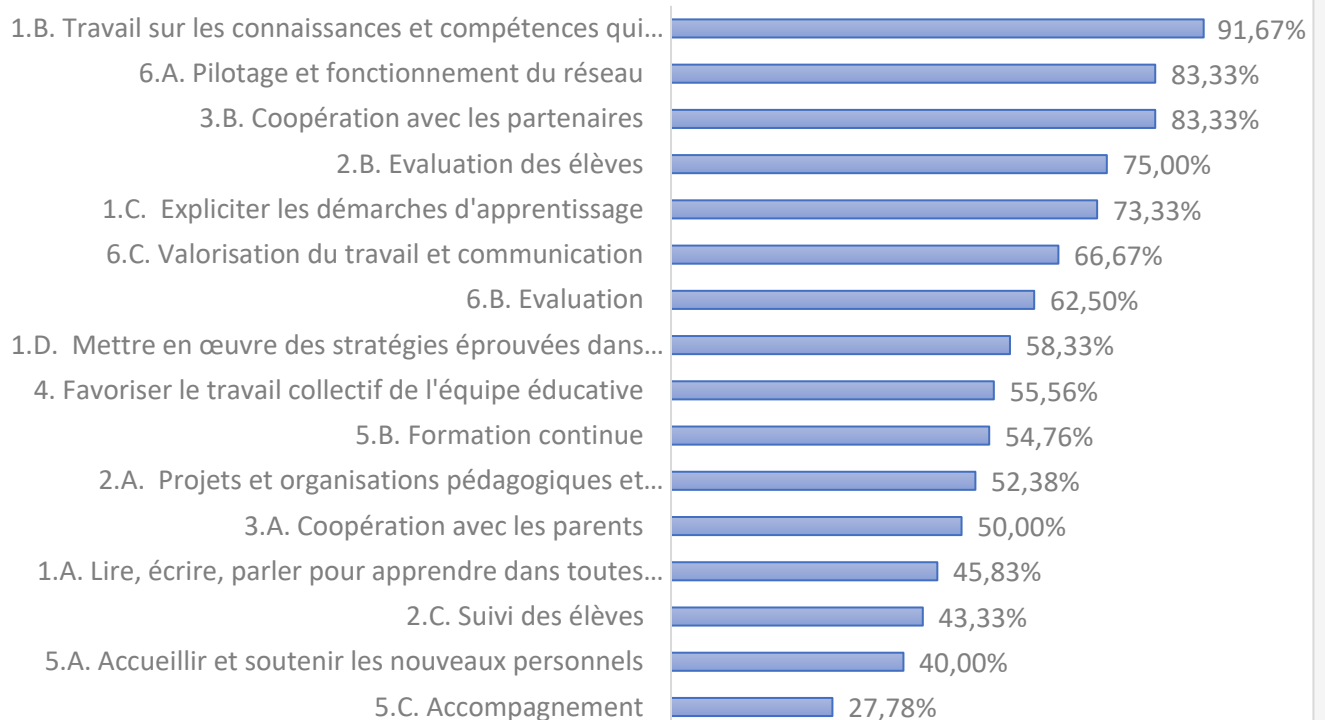
Taux d'accès de 3^{ème} en 2^{nde} GT

Résultats au DNB
(en %)



Le bilan ci-dessus synthétise les réponses aux autoévaluations conduites au collège et dans les différentes écoles du réseau en 2019. Les résultats ont été pondérés de la façon suivante : 1/3 collège, 1/3 écoles élémentaires et 1/3 écoles primaires.

Bilan de l'autoévaluation du REP



4. Axes prioritaires de travail

L'état des lieux et l'autoévaluation conduite dans le réseau ont mis en évidence des points faibles : l'accueil, l'accompagnement et la formation des collègues (nouveaux sur le réseau ou non), le suivi, l'évaluation et la réussite de nos élèves, l'ouverture du réseau en direction des parents sont autant de domaines dans lesquels des progrès et améliorations semblent nécessaires.

Certains axes de travail sont donc ainsi renforcés. Ils participent à conduire les élèves vers davantage d'autonomie, d'ouverture, d'engagement dans les activités scolaires, et de réussite.

Axe 1 : Apprentissages et maîtrise du socle commun (Référentiel EP- Priorité1)

Le domaine 1.A (Lire, écrire, parler pour apprendre dans toutes les disciplines) , associé aux items sur le travail collectif et les projets pédagogiques, présente une forte marge de progression possible.

La mise en place d'outils communs au réseau, entamée l'année dernière, est une priorité qui vise à garantir pour davantage d'élèves, la maîtrise du socle commun.

La mise en place de « Silence, on Lit » dans de nombreux établissements du réseau favorise l'acquisition de la lecture, tandis que les projets sur les productions d'écrits permettent l'acquisition des compétences d'écritures.

Si la pédagogie explicite est largement répandue dans les écoles du réseau, elle doit être davantage mise en œuvre au collège.

Le développement des compétences numériques de nos élèves reste également une priorité forte. Au collège notamment, la mise en place de PIX fait l'objet d'une attention toute particulière, de même que la maîtrise des outils disponibles dans l'ENT.

Axe 2 : Organisation pédagogique, évaluations (Référentiel EP – Priorités 2.A et 2.B)

Les évaluations nationales permettent dorénavant d'obtenir des observations bien plus fines sur les compétences et savoirs des élèves. Elles peuvent être un point d'appui pour travailler au sein du réseau la cohérence et la progressivité des apprentissages, ainsi que les méthodes de travail, notamment au cycle 3. La mise en place d'évaluations communes peut permettre de mesurer l'efficacité du dispositif.

La réorganisation du dispositif Devoirs Faits sur l'ensemble du réseau, avec notamment la mise en place d'un outil de suivi commun (novembre 2020), pourra permettre un meilleur ciblage des difficultés, et donc une meilleure prise en charge des élèves au sein des différentes structures.

Axe 3 : Accueil, accompagnement, relations et communication au sein de la communauté éducative du réseau (Référentiel EP - Priorités 3.1 et 3.2)

De nombreuses initiatives internes ont vu le jour il y a déjà plusieurs années, visant à rapprocher l'école et les familles. Les équipes du réseau, sensibilisés à cet enjeu, ont fait de réelles avancées. Malgré tout, le bilan de l'auto-évaluation montre encore une fois une marge de progrès importante. Il est donc nécessaire d'étendre les dispositifs testés quand ils répondent aux besoins, et d'en créer de nouveaux lorsque cela s'avère nécessaire : Café des Parents, école ouverte, Journal du REP... sont autant d'action à décliner avec toujours plus d'ambition.

Un travail avec les différents partenaires (mairie, association, Réussite Éducative...) doit également être mené pour fluidifier la circulation des informations entre les acteurs du réseau.

Axe 4 : Ouverture au monde culturel, citoyen et professionnel, pour tous les élèves.

Que ce soit dans les écoles ou le collège, de nombreux projets culturels et citoyens sont déjà mis en œuvre : théâtre, bibliothèque, artiste en résidence, intervenant musical... Ces actions répondent à un réel besoin : pour de trop nombreux élèves, la fréquentation des lieux culturels est limitée à ce qui est proposé sur le temps scolaire ou périscolaire.

Il s'agit donc de conforter ces actions, et de les multiplier afin de proposer un parcours culturel ambitieux pour tous les élèves.

5. Conclusion

Le projet tel qu'il est rédigé ne prétend pas être exhaustif. N'y figurent pas notamment des actions importantes du réseau, installées depuis plusieurs années, et qui seront poursuivies (liaisons GS/CP et CM2/Sixième, rencontres sportives interdegré, semaines des maths, des langues, du français...) Ce projet est le résultat d'un diagnostic partagé qui met en avant quelques chantiers prioritaires.

Les 4 axes retenus s'inscrivent dans la continuité du travail engagé. Ils comportent également des actions nouvelles dont l'objectif prioritaire est d'assurer la réussite scolaire des élèves du réseau. Ces actions feront l'objet d'une évaluation continue par les équipes pédagogiques.

En ce qui concerne la priorité 5 du référentiel EP, des actions prioritaires sont également programmées :

- Organisation d'un temps de formation des personnels arrivant dans le réseau, diffusion d'un livret d'accueil ;
- Prise en compte des besoins de formation exprimée par les enseignants du réseau.

Afin de prendre en compte les inévitables évolutions des besoins et de mieux inscrire les actions dans un calendrier précis, le projet de réseau pourra faire l'objet d'un avenant chaque année scolaire.

Sens, le 10 octobre 2020

Marc Dumez,
Principal

Sara Tessier,
IEN

Céline Quoy,
Coordonnatrice REP

Christophe Auclair,
Coordonnateur REP